



RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00039
Numéro SIREN : 519 585 319
Nom ou dénomination : 3DCUT

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2014 sous le numéro de dépôt 2643

3DCUT
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 Rue du Moulin - BP 54, 25150 VERMONDANS
519 585 319 RCS BELFORT

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le onze décembre, à 18 heures,

Les associés de la société "3DCUT" se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par 27 novembre 2014 adressée le 04 décembre 2014 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sébastien RENAUD, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Philippe PEREZ est désigné comme secrétaire.

Monsieur Claude BENTZ, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 1000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée,
- la lettre de démission du Commissaire aux Comptes titulaire.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, et prenant acte qu'en raison de la démission de Monsieur Claude BENTZ, Commissaire aux Comptes titulaire, Monsieur Pierre PAPROCKI, Commissaire aux Comptes suppléant, a remplacé Monsieur Claude BENTZ dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, conformément à la loi, désigne en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant la société "EST AUDIT", sise à BELFORT (90000) - 6 Faubourg de Besançon, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Philippe PEROZ
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal stroke and a small loop.

Sébastien RENAUD
Président

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' followed by a horizontal stroke and a small loop.